



CHAMBRE DES COMMUNES  
HOUSE OF COMMONS  
CANADA

## **Comité permanent du patrimoine canadien**

---

CHPC



NUMÉRO 103



1<sup>re</sup> SESSION



42<sup>e</sup> LÉGISLATURE

---

TÉMOIGNAGES

**Le jeudi 19 avril 2018**



**Présidente**

**Mme Julie Dabrusin**



## Comité permanent du patrimoine canadien

Le jeudi 19 avril 2018

• (0845)

[Français]

**La présidente (Mme Julie Dabrusin (Toronto—Danforth, Lib.)):** Bienvenue à tous.

Il s'agit de notre 42<sup>e</sup> réunion. Nous poursuivons notre étude des centres culturels et des districts culturels au Canada.

[Traduction]

Bienvenue à notre 103<sup>e</sup> séance.

Nous accueillons aujourd'hui quatre témoins, tout d'abord Alanna Jankov, qui représente The Guild, puis Christa Dickenson, d'Interactive Ontario. Nos enfants sont allés à l'école ensemble, juste en guise de transition.

**Une voix:** Récusez-vous!

**La présidente:** Oui, il le faut.

[Français]

Nous recevons aussi M. Gilles Renaud, d'Ateliers créatifs Montréal, et M. Alexandre Fortin, du Regroupement Pied Carré.

[Traduction]

Nous allons commencer par l'exposé de Mme Jankov, s'il vous plaît.

**Mme Alanna Jankov (directrice générale, The Guild):** Bonjour, madame la présidente, mesdames et messieurs les membres du Comité.

Avant de commencer, j'aimerais souligner que c'est actuellement la Semaine nationale de l'action bénévole et j'aimerais remercier les 12,7 millions de bénévoles canadiens pour leur contribution.

The Guild est un centre culturel et artistique sans but lucratif dont le mandat est d'appuyer les artistes professionnels, les industries créatives et les organismes communautaires nouveaux et émergents, en leur offrant des subventions, du mentorat, de la formation et des possibilités de perfectionnement professionnel. Nous produisons et présentons des pièces de théâtre de première classe 12 mois par année dans notre salle de spectacles de type boîte noire de 200 places. Chaque année, la galerie de The Guild présente pendant six mois des expositions payées par les artistes-conservateurs et pendant six autres mois, des expositions communautaires. The Guild offre aussi aux artistes de l'Île-du-Prince-Édouard un espace de répétition polyvalent ainsi que des possibilités de réseautage et de promotion, qui profitent également au public et au secteur culturel.

Nous sommes les fiers propriétaires d'un immeuble au coeur du centre-ville de Charlottetown, qui était autrefois une succursale de la Banque Royale du Canada. De plus, The Guild dispose d'un studio d'enregistrement, produit une comédie musicale pour les élèves de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année et possède des bureaux qu'occupent plusieurs autres industries créatives.

Il y a six ans, j'étais embauchée par le conseil d'administration pour sauver un organisme culturel en difficulté et le transformer en un centre dynamique à l'Île-du-Prince-Édouard, me permettant ainsi de mettre à profit mon expérience et mes réalisations. Grâce à un conseil d'administration proactif, à une équipe créative dynamique, à nos partenaires gouvernementaux et à la collectivité, nous avons réalisé trois projets d'amélioration de l'infrastructure — avec l'aide généreuse du Fonds pour les espaces culturels de Patrimoine canadien, de l'APECA et de la province de l'Île-du-Prince-Édouard.

Nous avons embauché des étudiants dans le cadre de l'initiative Emplois d'été Canada. Nous avons créé un programme de mentorat en théâtre avec l'aide du gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard et nous avons obtenu le soutien du Fonds du Canada pour la présentation des arts. The Guild est devenu un lieu où les artistes peuvent se faire connaître, où les groupes d'artistes peuvent créer, où la collectivité peut se rassembler et où tous se sentent bienvenus.

Le budget de fonctionnement de The Guild est passé de 250 000 \$ par année à plus de 1,5 million de dollars par année en un peu plus de 6 ans. Nos recettes annuelles au guichet sont également passées à près de 1 million de dollars, comparativement à seulement 50 000 \$ en 2012. Nous avons 5 employés à temps plein qui travaillent sans compter et plus de 25 employés de soutien à temps partiel. De plus, The Guild est indirectement responsable de 65 acteurs et membres d'équipe technique à temps partiel pour ses productions d'*Anne and Gilbert: The Musical*, d'*Atlantic Blue*, de la TD Confederation Centre Young Company et autres productions festivières.

The Guild est situé directement en face du Centre des arts de la Confédération. Pourvu d'un théâtre de 1 105 places, ce Centre, dont le mandat est national, est le siège de la plus ancienne comédie musicale au Canada, *Anne of Green Gables: The Musical*. Dans l'ombre de ce géant, nous avons prospéré et trouvé des façons créatives de présenter des spectacles de divertissement toute l'année à la population de 37 000 personnes de Charlottetown — sans compter les 1,5 million de touristes qui visitent l'Île-du-Prince-Édouard chaque année de juin à septembre.

The Guild a obtenu des contrats avec les croisiéristes de Holland America. Nous constituons une tribune pour Music PEI et l'East Coast Music Association. Nous sommes coprésenteurs pour MBS Radio. The Guild est partenaire d'artsVest, membre du CARFAC et partisane de la SOCAN, en plus de poursuivre sa recherche de partenariats et de commandites auprès des entreprises du Canada atlantique.

Quoi qu'il en soit, nous sommes une petite organisation qui accomplit de grandes choses. Pour continuer à fonctionner, nous comptons sur le soutien de la collectivité, des entreprises locales, des particuliers et surtout, de nos trois ordres de gouvernement.

Nous devons continuer d'entretenir des relations ouvertes et transparentes avec nos partenaires gouvernementaux et travailler de concert avec eux afin de réduire les obstacles qui continuent de miner les industries créatives: les très longs délais associés aux demandes de subventions et d'investissements, le manque de ressources et l'absence de reconnaissance du fait que les industries créatives constituent un moteur économique — et de ce fait, leur incapacité à planifier leur avenir avec certitude. Voilà quelques-uns des obstacles auxquels nous faisons face quotidiennement. Des changements comme l'augmentation de la durée des emplois offerts aux étudiants par l'entremise d'Emplois d'été Canada et l'élargissement de l'admissibilité des étudiants dans les organisations d'art avec intégration en milieu de travail, qui ont récemment fait l'objet d'une annonce, pourraient paraître insignifiants. Pourtant, ils seraient très utiles à des organisations comme The Guild.

J'espère que vous serez à même de reconnaître l'importance de The Guild et le rôle vital que jouent les centres culturels comme lui dans leurs collectivités, leur contribution au tourisme et au secteur culturel canadiens et, surtout, leur capacité éprouvée d'être à la fois responsables sur le plan fiscal et bien au fait des questions culturelles. Le soutien financier permet à notre organisme d'atteindre des objectifs stratégiques et culturels, de continuer à alimenter et à honorer la communauté artistique et de mobiliser le public. Nous continuerons de montrer l'exemple en produisant des résultats culturels positifs à l'Île-du-Prince-Édouard et au Canada.

• (0850)

Pour conclure sur une note positive, nous soulignerons en 2018 notre sixième année de production du Guild Festival, où seront présentés: six spectacles par semaine pendant six mois d'*Anne & Gilbert, The Musical* qui, je le précise, a été présenté au Centre national des Arts en 2015; notre série hebdomadaire francophone Ceilidh; notre hommage aux auteurs-compositeurs du Canada atlantique, *Atlantic Blue*, mettant en vedette Tara McLean; un peu de tout ce que représente la culture canadienne, allant des présentations pour bébés au théâtre burlesque. The Guild est inclusive, pertinente, accessible, enthousiasmante et divertissante.

Merci.

**La présidente:** Merci beaucoup.

Nous passons maintenant à Mme Dickenson, qui représente Interactive Ontario.

**Mme Christa Dickenson (présidente et directrice générale, Interactive Ontario):** Merci.

Bonjour. *Good morning.*

Je m'appelle Christa Dickenson. Je suis présidente et chef de la direction d'Interactive Ontario, une association commerciale non partisane et sans but lucratif représentant plus de 340 entreprises de l'industrie des médias numériques interactifs de l'Ontario. Nos membres produisent une variété de programmes pour médias numériques interactifs, y compris des cours en ligne, des jeux vidéo, des jeux mobiles, des programmes de réalité augmentée et de réalité virtuelle ainsi que du contenu pour les médias sociaux. La plupart de ses membres sont des petites et moyennes entreprises.

[Français]

Je vous remercie de votre invitation à venir parler des centres culturels et de la façon dont le gouvernement peut soutenir leur développement.

De nombreux membres d'Interactive Ontario ont profité des centres culturels formels et informels pendant leur phase de démarrage. Nous serions heureux de vous faire part de leurs

expériences et de nos idées sur ce qui pourrait être fait pour mieux soutenir les entrepreneurs du milieu culturel dans le domaine des médias numériques interactifs.

[Traduction]

IO n'est pas ici pour parler en tant qu'organisatrice d'un centre culturel ou en tant que candidate éventuelle à ce poste, mais en tant qu'organisation commerciale qui aimerait bien voir la création d'un plus grand nombre de centres culturels aptes à fournir les services nécessaires pour aider les membres de l'IO et les entreprises de médias numériques interactifs de tout le pays à croître — des créateurs individuels aux petites entreprises en démarrage jusqu'aux plus importantes industries créatives qui disposent de leurs propres locaux. Les entreprises de médias numériques interactifs en Ontario sont principalement de petites entreprises: 88 % d'entre elles ont 20 employés ou moins qui travaillent à temps plein ou l'équivalent. La première phase de la croissance — celle qui consiste à passer d'un projet nécessitant l'embauche d'un ou deux employés à une petite entreprise en démarrage avec une production continue — est probablement la plus difficile et celle qui exige le plus de soutien.

L'industrie ontarienne des médias numériques interactifs a contribué à hauteur de 1,4 milliard de dollars au PIB en 2015. Avec de l'aide, cette contribution pourrait très facilement augmenter. Plus important encore, le soutien qui est apporté en début de carrière aux entrepreneurs culturels peut aider à diversifier l'industrie et à encourager davantage de personnes issues de segments mal desservis de la population — comme les femmes, les Autochtones, les minorités visibles et les personnes neuro-différentes —, à mettre leurs bonnes idées au service de leur propre entreprise.

J'aimerais d'abord parler des différents types de centres culturels qui existent aujourd'hui. Le centre culturel conventionnel ressemble au Centre for Social Innovation, mieux connu sous le nom de CSI, ou au 401 Richmond, tous deux à Toronto. Il s'agit d'espaces de travail partagés pour les artistes, producteurs culturels, innovateurs sociaux et entrepreneurs. On y trouve des espaces communautaires, où l'on offre différents programmes d'aide pour les locataires et les membres de la collectivité et où l'on présente des expositions. Ce sont des espaces de travail incroyablement utiles — en fait, IO loue régulièrement des espaces de réunion au CSI —, mais en réalité, on cible des types très précis de travailleurs artistiques pour la location.

On y propose par ailleurs des espaces pour entreprises technologiques nouvelles et émergentes, qui y trouvent un esprit de collaboration et du soutien. Le MaRS Discovery District, Communitel et la DMZ ou Digital Media Zone de Ryerson offrent également des espaces de travail partagés et du soutien pour les entreprises technologiques en démarrage. L'engagement communautaire n'y est pas prioritaire, mais on offre aux locataires des programmes et des réseaux qui les aident à accéder au marché.

Les membres d'IO sont des producteurs dans le domaine des médias numériques interactifs, où se chevauchent l'univers culturel et celui des jeunes entreprises technologiques, de sorte qu'ils ne cadrent pas bien ni dans l'un ni dans l'autre. Ils créent un produit culturel comme des jeux vidéo ou des jeux mobiles et, de ce fait, s'intègrent mal à la communauté des jeunes entreprises technologiques. MaRS, par exemple, soutient quatre secteurs spécifiques: l'énergie et l'environnement; les finances et le commerce; la santé; le travail et l'apprentissage. Ces entrepreneurs ne s'intègrent pas nécessairement à la communauté d'un centre culturel traditionnel. Le mandat du CSI, quant à lui, est de soutenir ceux qui veulent changer le monde. Je vous pose donc la question: est-ce que le dernier *Angry Birds* changera le monde?

Pour cette raison, IO aimerait voir la création d'un troisième type de centre culturel, un type qui, selon nous, élargirait la définition des centres culturels contenue dans le rapport Canada créatif, où il est question de la prochaine génération d'entrepreneurs créatifs oeuvrant au sein de petites entreprises et d'entreprises en démarrage. Celui-ci combinerait l'orientation culturelle du centre culturel plus conventionnel avec le soutien entrepreneurial des centres pour jeunes entreprises technologiques émergentes, tout en offrant des possibilités de collaboration entre industries culturelles.

● (0855)

Soit dit en passant, je vous ai entendu parler de L'Espace Ludique mardi dernier, et je pense qu'il s'agit d'un excellent carrefour pour la communauté du jeu, mais nous préconisons des espaces qui attirent un plus large éventail d'industries culturelles.

L'industrie des médias numériques interactifs aurait besoin des ressources suivantes dans tous les centres culturels: services d'Internet sécurisés à haute vitesse, large bande, tant câblés que sans fil; espaces de travail insonorisés pour petits groupes favorisant le travail collaboratif; espaces de présentation et salles de conférence; accès à des professionnels qui ne proviennent pas du milieu culturel, comme des comptables, des avocats, des conseillers financiers, des conseillers en marketing, des conseillers en RH et ainsi de suite; accès à des professionnels artistiques autres que ceux des médias numériques interactifs, tels des graphistes, des illustrateurs, des animateurs et des scénaristes; possibilités de formation et de mentorat en continu; matériel partagé, comme du matériel de présentation; partage d'équipement et de technologie pour appuyer le travail de collaboration avec d'autres centres, c.-à-d. des installations de diffusion en direct et de conférence virtuelle comme celle dans laquelle je me trouve actuellement; espace pour des testeurs de jeux vidéo issus de la collectivité; accès 24 heures par jour, 7 jours par semaine.

Certains aspects d'un centre culturel dynamique sont difficiles à quantifier. Un bureau dans un entrepôt rénové, dans une maison victorienne ou dans un immeuble à l'architecture remarquable favorise un environnement créatif. Les créateurs dans le domaine des médias numériques interactifs apprécient la flexibilité de leur milieu de travail. Ceci permet, par exemple, aux programmeurs de créer des espaces de travail sombres pour mieux voir leur code. Les membres d'IO aimeraient également voir l'ouverture d'un centre culturel qui serait ouvert à un large éventail d'industries culturelles, qui favoriserait un environnement collaboratif et créatif dans lequel tous se sentiraient à l'aise. Les occasions d'interagir avec le public, que ce soit pour présenter son travail ou faire tester des jeux qui sont en développement...

**La présidente:** Je vous signale que votre temps est presque écoulé. Pourriez-vous conclure? Vous pourrez peut-être revenir là-dessus après la période de questions.

**Mme Christa Dickenson:** C'est parfait. Il me reste une minute. Merci.

Sans cette troisième option de centre culturel, les créateurs des médias numériques interactifs travaillent dans des espaces qui sont loin d'être idéaux. Il y a bien des espaces collaboratifs à but lucratif qui leur permettent de faire ce qu'ils ont à faire, mais ils coûtent plus cher qu'un centre culturel sans but lucratif et n'offrent pas les mêmes possibilités de collaboration, de mentorat, de formation et d'engagement communautaire qu'un centre culturel.

Merci beaucoup.

● (0900)

**La présidente:** Merci. Je comprends cela.

[Français]

Si j'ai bien compris, MM. Renaud et Fortin désirent faire leur présentation ensemble.

Pour commencer, vous aimeriez faire une présentation visuelle. Cependant, je dois obtenir le consentement unanime des membres du Comité, parce que la présentation visuelle est seulement en français.

**La présidente:** Comme tout le monde est d'accord, nous pouvons passer à la présentation visuelle.

[Traduction]

**M. Gilles Renaud (directeur général, Ateliers créatifs Montréal):** Merci, madame la présidente.

Pour clarifier un point, puisque nous faisons un exposé combiné, avons-nous tous les deux 10 minutes?

[Français]

**La présidente:** Oui.

[Traduction]

**M. Gilles Renaud:** Merci de l'invitation. Je m'appelle Gilles Renaud. Les diapos de notre présentation PowerPoint sont en français, mais nous pouvons faire la présentation en français et en anglais. Je suis le...

[Français]

directeur général d'Ateliers créatifs Montréal,

[Traduction]

et Alexandre fera ensuite une présentation pour le Regroupement Pied Carré. Ce sont deux organismes sans but lucratif. Notre rôle en tant qu'organisme sans but lucratif est celui d'un promoteur immobilier.

Notre objectif est de fournir un espace abordable aux artistes, aux artisans et aux organismes et nous offrons une grande diversité d'espaces. Notre objectif est de les rendre abordables, adéquats — c'est-à-dire conformes au code et sécuritaires — et durables. C'est essentiel pour les artistes.

Nous avons six projets différents dans quatre arrondissements de Montréal, plus de 300 000 pieds carrés d'espace à disposition des artistes et des organismes, où sont installés plus de 280 studios et plus de 750 artistes de disciplines différentes.

Je vais passer en revue nos projets très rapidement. Nous avons Le chat des artistes et CouturOscope, qui est une sorte de société mutuelle pour les créateurs de mode, qui sont à notre avis des créateurs au même titre que les autres. Nous avons deux autres projets, alors je vais passer très rapidement sur celui-ci. Le patrimoine industriel de Montréal est très intéressant. L'entente combinée avec la Ville de Montréal vise l'établissement d'un centre culturel avec des urbanistes et des artistes visuels, qui ferait en sorte de mettre en lien l'urbanisme et les gens de l'arrondissement.

Cette diapositive montre une peinture qui se trouve sur le toit d'un de nos immeubles. Les renseignements sur l'artiste sont ici. Elle ne durera pas longtemps, mais elle est très spectaculaire.

C'était là un très bref aperçu de notre mission. Je vais laisser Alexandre parler du Regroupement Pied Carré, un de nos projets. C'est le plus grand projet au Canada pour les artistes visuels.

**M. Alexandre Fortin (vice-président, Regroupement Pied Carré):** Bonjour. Je m'appelle Alexandre Fortin. Je suis vice-président du conseil d'administration pour le Regroupement Pied Carré. Il s'agit d'un organisme sans but lucratif qui loue des studios d'artistes sur quatre étages dans un immeuble préindustriel du quartier Mile End à Montréal. Nous comptons parmi nos locataires 410 artistes et artisans de toutes les disciplines: des microentreprises, des artistes visuels, des troupes de danse et divers organismes du genre.

À l'heure actuelle, c'est un projet extrêmement fructueux, de sorte que 92 à 93 % des espaces sont loués. C'est un grand succès. Nos objectifs sont essentiellement de rendre disponibles des espaces abordables, car le coût constitue un obstacle pour de nombreux artistes, et de concevoir des espaces qui rendent possibles les échanges entre différentes disciplines et différents types d'artistes. L'objectif est également de protéger et de préserver les techniques et les centres culturels au bénéfice de tous. Nous voulons également préserver l'aspect culturel et artistique du quartier — le Mile End possède la plus importante concentration d'artistes au Canada. Il faut également trouver des fonds pour entretenir ces espaces dévolus aux artistes.

À l'heure actuelle, l'un de nos objectifs est d'assurer l'accessibilité, plus précisément de maintenir des prix abordables pour les artistes, afin qu'ils disposent d'espaces où travailler, et de créer des liens de collaboration entre différentes disciplines. Nous avons actuellement des galeries, des studios d'artistes, des sociétés de gestion collective, des microentreprises, des studios de danse, des artisans, plusieurs organismes festivaliers, des artistes de la scène et des artistes littéraires. Au cours des dernières années, nous avons également accueilli plusieurs entreprises créatives: d'abord Ubisoft, une entreprise de jeux vidéo; Framstore, une entreprise de postproduction; l'Union des artistes, l'équivalent de la Screen Actors Guild pour le Québec; diverses entreprises. Tous ont choisi cet édifice et ce quartier en particulier pour le concentrer d'arts créatifs qu'il représente. Le cachet et le dynamisme de cet édifice se répercutent sur le quartier, qui est créativement effervescent, pour ainsi dire.

Je vais passer rapidement sur les galeries, parce qu'il y a deux aspects à ce projet: celui de centre culturel, mais également celui de centre de diffusion et d'exposition. Nous possédons le Centre d'art et de diffusion Clark, l'Atelier Circulaire, Optica, Diagonale et Dazibao, pour n'en nommer que quelques-uns. Sont représentés: les arts du textile, les installations d'art vidéo, les arts visuels habituels, les festivals de musique électronique — c'est très varié et tout est concentré dans le même petit rayon. Le creuset créatif que représente cet endroit est tout simplement incroyable.

À l'heure actuelle, les objectifs à long terme de Pied Carré sont: la création d'un site Web mieux conçu — cela peut paraître sans importance, mais pour favoriser les interactions entre les groupes, c'est d'une importance capitale —, la conception d'un calendrier des événements sous la forme d'un guide très détaillé des artistes participant au projet, la création de liens avec le public et divers organismes, l'ouverture de certains espaces à des activités publiques, la tenue de conférences et d'échanges entre groupes et collectivités, la mise sur pied de festivals et d'activités entre les différentes collectivités, l'amélioration de l'accessibilité aux nouvelles technologies telles que l'impression 3D et la réalité virtuelle, la création d'un lien entre divers organismes, carrefours et ainsi de suite.

Merci beaucoup.

• (0905)

[Français]

**La présidente:** Monsieur Renaud, voulez-vous ajouter des commentaires?

**M. Gilles Renaud:** Oui, en fait, il nous reste quelque chose à présenter.

Combien de temps nous reste-t-il?

**La présidente:** Je pense qu'il vous reste deux minutes.

**M. Gilles Renaud:** En fait, il y a deux éléments. Nous considérons essentiellement le programme ou le secteur des centres culturels. Nous voulons démontrer aujourd'hui que, dans le cas des projets auxquels nous travaillons, ensemble ou séparément, il s'agit déjà de concentrations d'artistes, d'artisans et de créateurs dans divers domaines, y compris les arts numériques, mais également les arts visuels. Les liens entre les quartiers et les citoyens passent par des activités de médiation, d'exposition et de sensibilisation publiques. À l'heure actuelle, nous croyons que la demande quant aux projets correspond exactement à ce que le programme est en train de développer. Nous avons préparé une présentation portant sur le programme tel que nous le concevons, mais aussi des recommandations. Je pourrais passer immédiatement aux recommandations si vous le voulez, étant donné le peu de temps dont nous disposons.

Le principe fondamental, quant à nous, consiste à favoriser l'intégration des centres dans des infrastructures déjà existantes, et ce, pour des raisons d'économie. C'est à cela que peuvent aussi servir nos impôts. Il s'agit de créer des centres dans des lieux de concentration déjà diversifiés qui répondent aux critères, mais qui peuvent varier selon l'importance des projets. Par exemple, le projet piloté par Pied Carré est réparti sur quatre étages et la superficie des espaces est de 200 000 pieds carrés. Il peut y avoir trois ou quatre îlots d'ateliers collectifs. Il y a une mutualisation d'équipement et de lieux, une communauté qui se crée entre des artistes, des entrepreneurs, des entreprises et des artisans. Une stimulation créative naît de cela. Nous possédons déjà les infrastructures; il suffit de modifier les espaces. L'idée est d'arrimer le concept du projet à ce qui se trouve sur le terrain, lorsque c'est possible. Selon nous, cela représente une économie importante.

Une des difficultés, dans le cas de projets de ce genre, est évidemment le financement, qui est de deux ordres. D'une part, il y a les immobilisations, c'est-à-dire les immeubles, les travaux d'aménagement, l'équipement, et ainsi de suite. D'autre part, il y a le fonctionnement, et on parle ici du concept de centre. L'établissement d'une viabilité financière est l'approche que nous adoptons pour tous nos projets. Il s'agit de développer des revenus propres de fonctionnement, mais également d'obtenir un soutien financier pour soutenir nos projets de façon abordable. En complément aux programmes municipaux, provinciaux et fédéraux, il y a des outils qui sont diversifiés, mais qui peuvent s'arrimer, se compléter.

Sur le plan municipal, il y a notamment les incitatifs fiscaux et les taxes foncières selon les arrondissements. Il faut examiner comment on peut intervenir en fonction de la réglementation. Du côté de la ville-centre, en combinaison avec le provincial, il y a des fonds notamment pour l'équipement et les programmes en économie sociale, soit des fonds destinés à autre chose qu'à la culture. L'idée est justement de ne pas enlever des fonds à la culture. Il s'agit de trouver des moyens de développer ces centres selon une approche de développement économique. On parle ici de développement en économie sociale et de viabilité financière, y compris un soutien pour combler les lacunes quant aux demandes.

Je vais m'arrêter ici parce que ma présentation comporte beaucoup d'éléments et de sous-catégories. Nous avons l'intention, M. Fortin et moi, de présenter au Comité un mémoire beaucoup plus détaillé. Aujourd'hui, nous voulions surtout susciter votre intérêt pour que vous prêtiez attention au mémoire lorsque nous le déposerons.

Je vous remercie.

• (0910)

**La présidente:** Merci beaucoup.

Nous allons maintenant entamer la période de questions et réponses.

[Traduction]

Nous allons commencer par M. Casey, pour sept minutes, s'il vous plaît.

**M. Sean Casey (Charlottetown, Lib.):** Merci, madame la présidente. Bonjour à tous les témoins et merci beaucoup d'être ici.

Madame Jankov, je vais commencer par vous. Ce n'est pas tous les jours que nous recevons une personne de l'Île-du-Prince-Édouard, et encore moins quelqu'un de la belle circonscription de Charlottetown. Je sais que les membres du Comité ont très hâte d'en apprendre davantage sur la scène culturelle à Charlottetown.

Dans vos remarques liminaires, vous avez mentionné que The Guild oeuvre dans l'ombre du Centre des arts de la Confédération, qui occupe un quadrilatère entier de la ville et qui possède un théâtre de 1 100 places. Je ne pense pas que vous l'avez mentionné, mais le Collège Holland, qui est situé à Charlottetown, a aussi une école des arts de la scène, où l'on trouve une forte proportion d'étudiants internationaux, mais qui est une véritable pépinière de jeunes créateurs prometteurs qui cherchent leur voie dans l'univers artistique. Ma question porte sur les défis et les avantages liés au fait de se trouver dans l'ombre du Centre des arts de la Confédération et d'avoir le programme des arts de la scène du Collège Holland juste au bout de la rue. J'imagine que le fait d'avoir une institution aussi importante détenant un mandat national juste en face vous rend la vie parfois difficile et parfois meilleure. Pouvez-vous nous en parler un peu?

**Mme Alanna Jankov:** Par où commencer? Ce qui est formidable avec The Guild, c'est que nous ne pouvons pas nous tromper. Personne ne s'attendait à quoi que ce soit de nous, alors tout ce que nous faisons est vraiment génial. The Guild n'allait nulle part. Il y a six ans, le shérif avait cadenassé les portes et l'endroit était en faillite. Ce que nous avons accompli a dépassé toutes les attentes de nos partenaires. Le lancement d'*Anne & Gilbert*, notre comédie musicale et principale attraction, a eu un peu l'effet d'un choc au centre-ville de Charlottetown. Les gens du Centre des arts de la Confédération ont fait tout ce qu'ils ont pu pour l'empêcher, parce que pour eux c'était l'arrêt de mort de leur principale attraction, *Anne aux pignons verts*.

Nous étions flattés, bien sûr. Nous sommes un petit théâtre de 200 places. Comment pouvions-nous provoquer une commotion au centre-ville? Au contraire, tout le quartier en a profité, il est devenu encore plus un pôle culturel. Les gens pouvaient venir voir *Anne aux pignons verts*. Ils pouvaient venir voir *Anne & Gilbert*. Ils pouvaient aller en face à la boutique d'Anne, descendre un peu plus loin acheter des chocolats d'Anne, tourner le coin et faire un tour de chariot avec Anne. Nous sommes devenus un atout au lieu d'un obstacle.

Cela a prouvé que nous avions un peu de crédibilité et que nous savions où nous allions. Cela a débouché sur des partenariats utiles avec le Centre des arts de la Confédération et le collège Holland. Maintenant, avec notre école de théâtre musical, nous avons des

ententes de partenariat et de bourses d'études avec le Collège Holland. Chaque année, un de nos élèves de 12<sup>e</sup> année reçoit une bourse pour y étudier les arts de la scène. Il en est sorti quelque chose de positif.

Le Collège a une salle de 300 places, 300 fauteuils rembourrés, qui répond vraiment davantage aux besoins de son école de théâtre. Nous avons abordé la possibilité de créer des programmes pour lui, comme nous le faisons à The Guild. En partenariat avec d'autres compagnies de l'Île-du-Prince-Édouard, dont le Centre des arts de la Confédération, nous avons aussi lancé un festival annuel de théâtre où les gens paient selon leurs moyens.

Je ne sais pas, Sean, si j'ai répondu à votre question, mais habituellement, lorsque je vous pose des questions, vous n'y répondez pas non plus, alors je ne sais pas.

**Des députés:** Oh, oh!

• (0915)

**M. Sean Casey:** Tout cela sera consigné dans le hansard à perpétuité. Vous comprenez cela.

**Des députés:** Oh, oh!

Malgré ce dernier commentaire, madame Jankov, vous êtes très modeste lorsque vous décrivez la situation à The Guild et le fait que, lorsque vous avez commencé, les portes étaient cadenassées ou sur le point de l'être. Dans votre déclaration préliminaire, vous avez dit qu'un de vos défis — et je dirais que c'en est un pour tout organisme à but non lucratif — est la relève. Il ne fait aucun doute que le succès de The Guild est en grande partie attribuable à votre énergie et à votre imagination, mais s'il vous arrive un accident ou que vous déménagez demain, The Guild survivra-t-il? Cet organisme à but non lucratif qui dessert si bien le milieu culturel aura-t-il une chance?

Vous avez dit que c'était un défi. Y a-t-il là une occasion pour le gouvernement? Comment aborde-t-on la question de la relève dans un organisme à but non lucratif comme celui que vous dirigez?

**Mme Alanna Jankov:** La première chose dont The Guild aurait besoin pour planifier sa relève, c'est de l'argent. Il faut des fonds d'exploitation qui viennent de la collectivité et de tous les ordres de gouvernement, parce que, comme dans tout organisme à but non lucratif, la plupart de mes employés sont payés par des subventions aux ressources humaines. Vous embauchez quelqu'un, vous l'avez pour une courte période et dès que vous l'avez formé, vous n'avez pas l'argent pour le garder, alors vous devez passer à autre chose.

The Guild sera toujours en situation précaire tant que nous n'aurons pas de solutions solides pour nous doter en permanence d'un bon personnel de créateurs compétents.

**La présidente:** Merci.

Nous allons maintenant passer à M. Shields, s'il vous plaît.

**M. Martin Shields (Bow River, PCC):** Merci, madame la présidente. J'ai bien aimé les exposés de nos témoins.

Monsieur Casey, ma lignée familiale à l'Île-du-Prince-Édouard remonte à 1791. Nous sommes quelques-uns à avoir des antécédents là-bas.

Je vais commencer par Mme Jankov. Vous êtes passée rapidement sur certains des obstacles auxquels vous vous heurtez. Vous n'en avez mentionné qu'un, mais il y en avait d'autres. Vous avez parlé de quatre ou cinq, et vous en avez traité un seul. Qu'y a-t-il d'autre? Vous avez effleuré le problème des demandes de subventions. Pourriez-vous y revenir?

**Mme Alanna Jankov:** Bien sûr.

Vous portez un très beau nom. C'est le nom de mon fils.

**M. Martin Shields:** On me fait un compliment.

**Mme Alanna Jankov:** Parmi les autres obstacles, j'ai mentionné les fastidieuses demandes de subventions. Parfois, il faut des jours pour préparer une demande de financement de 5 000 \$, sans parler des rapports à produire par la suite. Il y a peut-être moyen de simplifier ce processus, surtout si vous êtes déjà un organisme qui a fait ses preuves et ses devoirs d'équilibre budgétaire pour l'avenir. En ce qui concerne le gouvernement provincial, par exemple, un de nos plus grands défis, ce sont les fonds d'exploitation que nous recevons du gouvernement municipal et de la province de l'Île-du-Prince-Édouard. Chaque année, je dois présenter une nouvelle demande et prouver que j'existe pour obtenir un petit montant de démarrage, simplement pour ouvrir les portes chaque année, organiser le festival et mettre les choses en marche à The Guild.

Si nous pouvions avoir des ententes ne serait-ce que de trois ans, cela nous simplifierait tellement la vie. Je passe tellement de temps à prouver mon existence que je n'en ai plus pour faire ce que j'ai à faire, c'est-à-dire trouver d'autres occasions de croissance pour The Guild.

• (0920)

**M. Martin Shields:** Vous aimeriez une entente qui reconnaît votre existence et qui est renouvelable ou à plus long terme, disons trois ans.

**Mme Alanna Jankov:** En effet.

**M. Martin Shields:** Pourriez-vous vous assurer de nous envoyer cela par écrit?

**Mme Alanna Jankov:** Oui.

**M. Martin Shields:** Nous vous en serions reconnaissants.

Y a-t-il autre chose dans ces recommandations?

**Mme Alanna Jankov:** Oui. J'ai aussi mentionné le programme Emplois d'été Canada. Merci beaucoup pour l'étudiant que j'accueillerais chaque année, mais l'avoir pendant huit semaines alors que j'ai un festival de six mois et que lui dispose de quatre mois pour travailler s'il étudie à l'université... Il m'est vraiment difficile de trouver des fonds supplémentaires pour le garder plus longtemps.

Pourrions-nous prolonger son emploi jusqu'à 12 ou 16 semaines? Ensuite, pour des organismes comme le mien, le programme pourrait donner droit à plus d'un étudiant. J'augmente mon personnel de 22 étudiants supplémentaires durant l'été. Cela compte vraiment dans le bilan financier.

**M. Martin Shields:** Vous avez connu l'époque où les emplois étaient de 13 semaines et plus. Ils ne dépassent pas huit semaines maintenant.

**Mme Alanna Jankov:** Il y a quelques années, on a annoncé qu'il y aurait plus d'argent pour Emplois d'été Canada; peut-être qu'il y en a eu, mais au lieu d'avoir un étudiant pour 12 semaines, je l'aurais maintenant pour huit semaines. On embauche peut-être plus d'étudiants, mais pour moins longtemps. Bref, cela ne fonctionne pas vraiment.

**M. Martin Shields:** Vous devez trouver d'autres fonds si vous voulez les garder plus longtemps, ce qui facilite la continuité chez vous, mais vous ne les obtenez pas.

**Mme Alanna Jankov:** C'est exact.

**M. Martin Shields:** D'accord. Merci.

Je m'adresse maintenant à Interactive Ontario et à Mme Dickenson. Vous avez dit que le démarrage était l'élément le plus important. Pourriez-vous nous en dire un peu plus à ce sujet et nous dire ce que cela pourrait signifier à notre niveau?

**Mme Christa Dickenson:** Chez nous, dans le milieu des médias numériques interactifs, le démarrage est souvent enclenché par deux personnes qui créent une entreprise, par opposition à un artiste qui est tout seul. Il peut s'agir d'un concepteur et d'un codeur qui s'allient pour créer leurs premiers éléments de propriété intellectuelle. Pour être en mesure de grandir à partir de là et devenir une entreprise viable, ce qu'ils veulent, c'est pouvoir collaborer avec un concepteur du son, peut-être, qui ajouterait un élément à leur propriété intellectuelle, leur jeu vidéo, et obtenir des services professionnels comme le marketing et l'accès, ce genre de choses.

Ce que nous recherchons vraiment, c'est un carrefour culturel regroupant différents types d'entreprises culturelles.

**M. Martin Shields:** Vous parlez de la synergie qui serait créée par le multiple.

**Mme Christa Dickenson:** C'est exact. C'est ce que nous constatons. Dès qu'il y a un milieu favorable où les artistes peuvent se retrouver et collaborer, tout à coup, l'entreprise a plus de chances de grandir et de devenir viable... et de se faire découvrir, au bout du compte.

**M. Martin Shields:** À votre avis, quel est le rôle de notre palier de gouvernement à cet égard?

**Mme Christa Dickenson:** Je pense que du point de vue fédéral, il s'agit d'offrir de l'aide et de favoriser le partenariat entre le secteur privé et tous les ordres de gouvernement. Nous avons vu des entreprises en démarrage connaître beaucoup de succès. Prenons l'exemple d'Innovate Niagara, où il y a des fonds fédéraux, provinciaux, municipaux et privés. Tout à coup, cela devient plus viable pour les entreprises en démarrage. C'est plus qu'un incubateur. Il y a des organisations comme le Generator à St. Catharines, qui connaît un grand succès. Cependant, il faut présenter une demande. Il s'agit d'un vrai incubateur et non d'un simple endroit où on loue de l'espace pour être avec des gens qui sont sur notre longueur d'onde.

• (0925)

**M. Martin Shields:** Excellent.

Merci, madame la présidente.

**La présidente:** Merci beaucoup.

[Français]

Monsieur Nantel, vous avez maintenant la parole.

**M. Pierre Nantel (Longueuil—Saint-Hubert, NPD):** Merci, madame la présidente.

Merci à tous de vos présentations.

Madame Dickenson, votre témoignage a bien démontré à quel point l'industrie créative a besoin de ses zones de semis — si je peux m'exprimer ainsi — et de création pour commencer des projets.

Du côté de Mme Jankov, ce n'est peut-être pas autant lié au secteur, mais c'est très lié au concept de base des *hubs*, ou centres culturels, décrits par la ministre. Je vous félicite. De plus, je comprends très bien quand vous dites avoir développé ce centre dans l'ombre du centre officiel, c'est-à-dire du Centre des arts de la Confédération. Je pense qu'il s'agit d'un complément important, particulièrement pour les résidents de Charlottetown.

Dans cette optique, j'aimerais juste vous dire que je ne suis pas au courant des plans du gouvernement; je sais toutefois que, à l'automne dernier, la ministre avait annoncé qu'elle allait injecter 300 millions de dollars dans les espaces culturels, spécifiquement dans les centres culturels.

On peut lire que la réalisation de ces objectifs est faite en soutenant « la construction ou la rénovation d'installations vouées aux arts ou au patrimoine, incluant les hubs créatifs; l'acquisition d'équipement spécialisé et le développement d'études de faisabilité pour la construction ou la rénovation d'installations vouées aux arts ou au patrimoine, incluant les hubs créatifs ».

La description de « hub créatif » est la suivante:

Un hub créatif est un établissement multi-locataires qui regroupe une variété de professionnels des secteurs des arts ou du patrimoine et de disciplines créatives. Divers types d'entreprises, tels que des organismes à but non lucratif, des organismes à but lucratif, ainsi que des créateurs indépendants peuvent s'installer dans un hub. Les hubs créatifs offrent aux multiples usagers des espaces partagés, des équipements et des services; des occasions d'échange, de collaboration et/ou de développement professionnel; et des espaces et une programmation accessibles au public.

Ce n'est peut-être pas le cas à Toronto, mais je pense que les objectifs de nos trois témoins de ce matin répondent parfaitement à ces critères. Cela existe donc déjà. Personnellement, je pense que c'est un beau souhait que le gouvernement fédéral investisse des sommes dans ce secteur.

D'après vous, qu'est-ce qui doit essentiellement provenir du fédéral?

Nous ne voulons pas nous immiscer dans les projets. Je ne crois pas que ce soit une bonne idée de stériliser, ou de « javelliser », le processus afin que tout le monde soit pareil. Je pense plutôt qu'il faut faire l'inverse.

Prenons l'exemple du projet de la rue de Gaspé. Si j'ai bien compris, il y a des enjeux à cet égard. Je suis persuadé que cela intéresserait tout le monde d'entendre les commentaires de M. Fortin ou de M. Renaud à ce sujet.

Il y a des enjeux liés à la reconnaissance de l'initiative. Corrigez-moi si je me trompe, mais des hausses de taxes importantes ont visé la rue de Gaspé en particulier. Pour être en mesure d'aider tout le monde et toutes les provinces, compte tenu de projets distinctifs et très différents, quels seraient les critères de base à appliquer pour vous assurer d'avoir des programmes à plus long terme et une meilleure collaboration des autres paliers de gouvernement?

**M. Gilles Renaud:** Monsieur Nantel, je vous remercie de la question.

Je vais revenir sur la question liée spécifiquement au projet De Gaspé, où l'enjeu relatif aux taxes foncières est déterminant.

Je vais vous donner un ordre de grandeur. Quand le projet a commencé, les taxes foncières représentaient, pour les artistes, environ 70 ¢ le pied carré. Aujourd'hui, cinq ans plus tard, cela représente 5,06 \$. Comme organisme à but non lucratif, nous répondons à un besoin lié à l'accès à des lieux qui créent une synergie et qui deviennent un centre culturel de façon organique.

D'un autre côté, la Ville de Montréal et le gouvernement du Québec nous offrent un soutien financier au moyen de fonds publics.

**M. Pierre Nantel:** On augmente cependant vos taxes.

**M. Gilles Renaud:** Je vais donner un exemple. Cette année, les artistes du regroupement Pied Carré vont verser 1 million de dollars en taxes foncières à la Ville de Montréal pour un espace de quelque 200 000 pieds carrés.

Par ailleurs, il faut qu'il y ait du développement et une densification des revenus pour payer les frais d'entretien et d'autres frais. Nous cherchons une formule susceptible de faire reconnaître, par tous les paliers de gouvernement, l'essence, ou l'activité, des ateliers d'artistes ou des centres créatifs. Cela donnerait accès, par les lois provinciales, à des exemptions, comme des exemptions de taxes foncières ou des réductions de taux des taxes foncières. Ces exemples concernent en fait la municipalité, les arrondissements et le gouvernement provincial, mais si le gouvernement fédéral reconnaissait les organismes en se fondant sur des critères comme le rassemblement, une certaine superficie, la présence d'un gestionnaire sur place et une définition de la mission répondant aux critères, on ouvrirait ainsi la porte à d'autres ministères ou autorités publiques pour les inciter à faire même chose. Cela pourrait faire une différence. Certains artistes paient 12 \$ ou 13 \$ le pied carré, dont 5 \$ servent à payer les taxes, et ils ne peuvent plus se permettre cela. C'est un détail très précis, mais immensément important.

On parle de Pied Carré, mais on observe le même phénomène dans des villes culturelles ailleurs au Canada, par exemple Toronto et Vancouver. On a entendu parler du centre culturel situé au 401 Richmond Street, à Toronto. Les responsables de ce projet ont trouvé une solution cette année auprès de la ville et du gouvernement provincial. La reconnaissance d'organismes comme Artscape et Akin Collective, avec qui nous avons établi des liens — nous échangeons notamment sur nos bonnes pratiques en tant que gestionnaires —, leur donnerait plus facilement accès à des ouvertures au chapitre des avantages fiscaux. Il ne s'agirait pas d'une subvention de la ville, cela représenterait un moindre gain, mais plutôt d'un taux réduit de taxes.

Je souligne ici que les artistes contribuent quand même aux services publics et qu'ils apportent beaucoup au quartier. On doit reconnaître ce qu'ils apportent sur les plans du développement durable et de la qualité de vie. Il faut les garder dans les quartiers centraux, sinon, ils s'en iront en périphérie et à l'extérieur de la ville. Il n'y aurait alors plus de métropole culturelle, que ce soit Montréal, Toronto ou Vancouver.

• (0930)

**M. Pierre Nantel:** Cela doit bien faire 20 ans que je regarde la tour d'aiguillage Wellington et je me demande ce qu'on va faire de ce bâtiment, qui a une architecture — le mot est un peu fort — disons, une forme particulière. En fait, je cherche à déterminer ici le plus clairement possible ce que notre comité, qui a la responsabilité d'étudier ce programme pour le ministère du Patrimoine canadien, pourrait recommander.

Mon impression, c'est qu'on veut établir ce qui pourrait être qualifié de *hub*, ou centre créatif sans s'immiscer dans l'homogénéisation. On veut soutenir les projets existants et, idéalement, susciter quelques projets additionnels au prorata dans les différents endroits. Est-ce un peu cela?

**La présidente:** C'est tout le temps que nous avons.

Si un témoin a des commentaires à ajouter, ce serait vraiment intéressant pour tout le monde qu'il nous les envoie par écrit.

[Traduction]

Nous allons passer à M. Hogg, s'il vous plaît.

**M. Gordie Hogg (Surrey-Sud—White Rock, Lib.):** Je m'intéresse au cours dont vous avez parlé. Nous avons accueilli un certain nombre de petits groupes venant de régions rurales du Canada. Y a-t-il un lien qui puisse se faire virtuellement? Y a-t-il des connexions virtuelles pour la création d'un carrefour ou d'un pôle culturel?

Peut-être chacun de vous pourrait-il nous dire s'il y voit quelque mérite, ou si le gouvernement pourrait d'une façon ou d'une autre soutenir la valeur de ce que vous avez réussi à accomplir dans vos pôles de création bien établis. Y a-t-il un avantage résiduel à tirer d'un centre virtuel ou par quelque autre moyen pour les petites régions très rurales qui ont de la difficulté à maintenir un certain niveau de valeur culturelle ou artistique dans leurs collectivités?

**M. Gilles Renaud:** Nous avons déjà un certain degré d'échanges avec les régions rurales, pour la création d'un centre culturel à Lac-Mégantic, par exemple. Nous agissons comme des consultants sans frais, juste pour le bien de la collectivité. Il pourrait facilement y avoir un lien virtuel. Nous sommes en train de tisser ce genre de lien avec des gestionnaires sur place ailleurs au Canada, aux États-Unis et en Europe. Il serait intéressant aussi d'avoir un échange virtuel et physique. Des artistes ou des créateurs d'une région pourraient venir dans une de nos installations et travailler en résidence chez nous pendant trois, quatre ou six mois, et la même chose dans l'autre sens. Ce genre d'échange suscite beaucoup d'intérêt. Le lien virtuel pourrait se faire aisément, ne serait-ce que pour échanger des pratiques exemplaires, pour savoir ce qu'il y a de disponible en fait de studios et d'hébergement, ou pour tenir un répertoire de lieux et d'artistes. Il faut des fonds et aucun organisme n'en a pour cela. Il existe un besoin et un intérêt pour un échange virtuel et physique.

• (0935)

**Mme Christa Dickenson:** Merci.

J'aimerais faire écho à ce que Gilles vient de dire au sujet de l'importance de l'élément virtuel. J'étais en Colombie il y a quelques semaines pour visiter le Centro Audiovisual Medellín. C'est formidable parce que c'est vraiment un centre de création, où j'ai vu tant de créateurs différents travailler ensemble. Ce qui grandit le plus chez eux, c'est cette place qu'ils ont faite aux membres virtuels afin de rejoindre la périphérie de Medellín et les régions isolées de la Colombie.

Dans mon exposé de ce matin, j'ai abordé la question de la diffusion continue en direct. Je pense vraiment, comme Gilles le disait, que c'est ce qui fait la différence: la capacité de diffuser l'information, le savoir, suivi du réseautage. C'est essentiel.

Pour ce qui est des autres critères, je pense qu'il est important de tenir compte de la diversité elle-même. Nous constatons qu'une entreprise de médias numériques dirigée par de nombreux hommes embauche fort probablement des personnes aux vues similaires. Nous n'avons pas fait une étude sur les centres culturels. Nous en avons fait une sur la diversité et l'inclusion dans notre secteur et nous avons constaté que les jeunes créateurs et les émergents tendent à trouver leur propre espace, à prendre de l'expansion, à avoir des vues similaires et à embaucher des gens qui leur ressemblent. Je pense vraiment que c'est une autre chose à considérer quand on en vient aux critères.

Merci.

**Mme Alanna Jankov:** Merci.

Quiconque est allé à l'Île-du-Prince-Édouard s'est probablement rendu compte qu'on passe de la campagne à la ville en une trentaine

de secondes. Pour ce qui est donc de l'élément virtuel, il est assez facile pour nous d'offrir The Guild d'un bout à l'autre de l'île.

The Guild est un membre fondateur de ce que nous appelons le Professional Theatre Network de l'Île-du-Prince-Édouard, un collectif de compagnies de théâtre qui se réunissent dans différentes régions de l'île. Nous échangeons des ressources, des idées et même du matériel d'éclairage, des acteurs, des sonorisateurs et des techniciens, des metteurs en scène et des régisseurs. C'est ce que nous faisons et cela fonctionne pour nous.

J'essaie d'embaucher d'un bout à l'autre de l'île. Lorsque j'embauche mes étudiants, parce que nous sommes si proches, quelqu'un a beau habiter à Summerside ou même aussi loin que Tignish, il peut toujours venir travailler à The Guild et vivre l'expérience de l'Île-du-Prince-Édouard.

C'est tout ce que j'avais à dire.

**M. Alexandre Fortin:** Je vais faire une brève remarque au sujet des échanges avec les collectivités rurales.

Étant moi-même un artiste, je peux dire qu'un de nos plus grands problèmes à l'heure actuelle est l'isolement. Les artistes voient rarement ce qui se passe devant leur porte, encore moins dans d'autres régions ou dans d'autres studios. Comme ils sont souvent en mode survie, ils n'ont pas le temps de s'épanouir ou de grandir et échanger avec d'autres milieux ou d'autres artistes.

La création d'un réseau ou d'un système d'échanges même virtuels avec d'autres régions ou d'autres artistes serait extrêmement bénéfique pour nous. Souvent, nous bûchons dans le noir pendant très longtemps sans regarder ce qui se passe à l'extérieur. Nous adorons les occasions de résidence dans d'autres pays ou même dans d'autres régions du Canada. Nous aimerions beaucoup pouvoir en profiter.

**La présidente:** Il vous reste 30 secondes.

• (0940)

**M. Gordie Hogg:** Je vais passer mon tour.

**La présidente:** Parfait.

Ce sera tout pour ce groupe de témoins. C'était très intéressant et je vous en remercie tous et toutes.

S'il y a des questions auxquelles vous n'avez peut-être pas pu donner des réponses complètes, je vous encourage vivement à nous les transmettre par écrit.

Merci à tous. La séance est suspendue pendant deux minutes, le temps de passer à notre prochain groupe de témoins.

• (0940)

\_\_\_\_\_ (Pause) \_\_\_\_\_

• (0945)

**La présidente:** Nous reprenons.

Tout se déroule par vidéoconférence aujourd'hui. Nous accueillons Ana Serrano, du Centre canadien du film, et Andrew Mosker, du Centre national de musique.

Commençons par le Centre canadien du film, s'il vous plaît.

**Mme Ana Serrano (directrice des services numériques, Centre canadien du film):** Bonjour, madame la présidente, mesdames et messieurs. Je suis heureuse d'être ici pour discuter avec vous de la question des centres culturels, que vous avez eu le courage d'aborder.

Comme vient de le dire la présidente, je m'appelle Ana Serrano. Je suis directrice des services numériques au Centre canadien du film. Je suis aussi directrice générale d'IDEABOOST, le seul accélérateur de technologie des médias et du divertissement au Canada.

J'aimerais pour commencer vous exposer trois points de vue précis sur ce que pourrait être un centre ou un carrefour culturel.

D'abord et avant tout, le Centre canadien du film, qui est situé au nord du centre-ville de Toronto, à Bayview et York Mills, est depuis 30 ans un catalyseur de talent dans les secteurs du cinéma, de la télévision, de la musique, de la scène et des médias numériques. D'après l'expérience que nous avons acquise en formant un réseau vraiment efficace et fécond d'intervenants dans l'écosystème des médias et du divertissement, nous croyons que les carrefours culturels n'ont pas nécessairement besoin de s'articuler autour d'un lieu précis. Surtout aujourd'hui à l'ère numérique, on pourrait les voir comme des réseaux de services distribués — comme des espaces, bien sûr, mais avant tout comme des réseaux de personnes. Voilà pour mon premier point: nous pensons que les carrefours culturels devraient être vus comme des réseaux distribués.

Pour être plus efficaces, surtout dans le contexte d'aujourd'hui, il importe tout autant que les carrefours culturels soient plus interdisciplinaires et intersectoriels. Ils doivent être ancrés dans la vie réelle, dans l'expérience vécue, des réseaux qu'ils desservent et dans le domaine précis auquel ils s'intéressent, en l'occurrence ici, les arts et la culture. Dans une bonne partie du travail que nous faisons actuellement au Centre canadien du film, nous avons commencé à réunir non seulement des créateurs de contenu et des artistes des médias et du divertissement, mais aussi des fondateurs de jeunes entreprises de technologie et des ressources communautaires qui font partie intégrante de leur milieu, que ce soit le réseau de bibliothèques, d'autres groupes avec lesquels nous travaillons, des experts dans des domaines que nous voulons explorer pour nos productions de contenu, ainsi de suite. Il y a toutes sortes d'intervenants. Habituellement, quand on regarde un écosystème culturel, on s'arrête seulement aux éléments qui sont rattachés à la chaîne de valeur de la production — par exemple, depuis ceux qui produisent le contenu jusqu'à ceux qui le distribuent —, mais nous constatons de plus en plus que le fait de jouer avec les autres secteurs qui touchent ou qui sont adjacents à cette chaîne de valeur enrichit les rapports entre les parties concernées.

Enfin et surtout, nous avons découvert qu'un carrefour ou un centre culturel ne vaut que s'il est relié à d'autres sur la scène internationale. C'est très important. Nous aurons beau vouloir créer de ces espaces et de ces réseaux dynamiques et intersectoriels dans nos collectivités au Canada, s'ils ne sont pas aussi reliés de quelque façon à d'autres à l'étranger, leur influence risque d'être limitée.

Voilà les trois choses dont nous aimerions discuter davantage. Je vais vous les répéter: l'idée que le centre ou carrefour culturel devient de plus en plus un réseau distribué de personnes et d'équipes interdisciplinaires; le besoin de couvrir différents secteurs; le besoin de réfléchir à leur rayonnement et à leur influence planétaires.

Merci.

• (0950)

**La présidente:** Merci.

Nous passons maintenant à M. Mosker.

**M. Andrew Mosker (président-directeur général, Centre National de Musique):** Merci, madame la présidente.

Je tiens à vous remercier tous du temps que vous m'accordez aujourd'hui, ainsi que de l'occasion de participer à cette importante question des centres culturels et districts culturels.

Je suis le président fondateur et chef de la direction du nouveau Centre National de Musique du Canada, qui est logé dans un édifice appelé le Studio Bell. Il se trouve au cœur de l'un des plus vieux quartiers de Calgary, l'East Village, à l'est [*Difficultés techniques*] à Calgary [*Difficultés techniques*].

Le Centre National de Musique a ouvert une organisation que je qualifierais d'hybride émergente et qui aspire à être un centre culturel dans un district culturel. Il combine ces deux dualités en un même emplacement. Nous venons tout juste d'ouvrir, il y a à peine 22 mois, le 1<sup>er</sup> juillet 2016. La construction du Centre National de Musique aura pris une dizaine d'années. Elle a été financée par tous les ordres de gouvernement — municipal, provincial et fédéral — et par des dons philanthropiques, des dons d'entreprises et/ou de commandites. [*Difficultés techniques*] dans ce quartier.

Le Centre National de Musique possède de nombreux éléments d'un centre culturel et d'un centre créatif. Nous avons créé un nouveau modèle de centre culturel opérationnel, en ce sens que nous sommes à la fois musée, diffuseur de musique et incubateur dans cet édifice. Nous sommes une organisation culturelle interdisciplinaire qui regroupe de nombreux secteurs — pas seulement la musique — du côté sans but lucratif de la musique, et aussi du côté à but lucratif, l'industrie de la musique. Cela comprend la technologie et l'éducation, et j'irais même jusqu'à dire la santé dans une certaine mesure.

Notre programmation [*Difficultés techniques*] y compris les artistes, les leaders d'opinion, les éducateurs, les amateurs de musique et un large éventail d'autres auditoires. Je sais d'expérience ce que c'est que de participer à la création d'un nouveau district culturel à Calgary, puis spécifiquement d'un nouveau centre culturel au sein de l'organisation du Centre National de Musique. Nous en sommes à nos tout débuts. Je le répète, nous venons d'ouvrir nos portes, en juillet 2016. À bien des égards, nous sommes des pionniers. À bien des égards, nous devons notre succès, tout au moins nos premiers succès, même si nous en sommes encore à la phase pionnière, au leadership de la Ville de Calgary.

Le gouvernement a joué un rôle de premier plan dans la préparation du terrain pour ce nouveau district culturel. [*Difficultés techniques*] dans une perspective numérique, c'est à la fois un réseau en mutation et une série d'infrastructures culturelles dans un certain écosystème physique ici à Calgary.

Pour vous donner une idée du quartier, disons qu'East Village est une vision polyvalente, dans un quartier riche en commodités. Plus de 11 000 personnes finiront par y habiter. La ville a investi dans d'importants projets d'infrastructure, comme la remise à neuf d'une île, une promenade riveraine, une toute nouvelle bibliothèque centrale, qui ouvre ses portes cette année, et, bien sûr, le Centre National de Musique, où elle a investi 35 millions de dollars. Nous avons commencé en 2013. Nous avons incité de nombreuses nouvelles activités à venir s'installer dans ce quartier. Nous connaissons une période particulièrement intéressante à Calgary [*Difficultés techniques*], qui est de toute évidence un sujet farouchement débattu de nos jours. La technologie et la culture, en particulier, sont de nouveaux domaines auxquels la Ville s'intéresse très sérieusement dans une optique de diversification. C'est un réseau numérique, et aussi un réseau d'infrastructures qui en est véritablement aux premiers stades de son développement.

Mon point de vue personnel sur le centre culturel — car j'oeuvre au projet depuis plus de 20 ans, et c'est le temps qu'il a fallu pour démarrer, en grande partie à cause du changement de mentalité qui doit se produire à Calgary — c'est qu'un centre culturel doit être situé physiquement dans un quartier éclectique. Les voitures y sont admises, mais il doit être très convivial pour les piétons, ce qu'East Village aspire à devenir. En même temps, il doit projeter un fort sentiment d'authenticité et de diversité.

• (0955)

Tous ces éléments sont en fait [*Difficultés techniques*] un quartier. Notre gouvernement, je l'ai dit, a joué un grand rôle dans la création d'East Village. La Ville de Calgary a créé une filiale indépendante, en propriété exclusive, la Calgary Municipal Land Corporation, en lui confiant la surveillance de l'aménagement du quartier.

La province a éliminé ou cessé de percevoir les taxes dans ce quartier pour une période de 20 ans pour inciter la CMLC à financer — et à utiliser ces impôts pour financer — et à réaliser des projets comme la modernisation des infrastructures, et aussi pour inciter les promoteurs à déménager dans la ville.

Je peux vous faire part de ma perspective sur le Centre National de Musique, les organisations culturelles hybrides [*Difficultés techniques*]. Merci.

• (1000)

**La présidente:** Merci. Nous attendions un autre témoin, du Jasper Community Habitat for the Arts, mais il ne s'est pas raccordé par vidéoconférence. C'est donc la fin des exposés des témoins et nous passons aux questions et réponses, en commençant par M. Hogg, s'il vous plaît.

**M. Gordie Hogg:** En ce qui concerne les types de modèles — mentionnés pour les organismes sans but lucratif — j'ai vérifié certaines des recherches, et le comité du patrimoine s'est aussi déjà penché sur le concept dont j'ai parlé lors de notre dernière réunion, à savoir le mélange des modèles sans but lucratif et d'entreprise.

Je me demande si vous avez eu la chance de l'examiner, ou s'il serait utile d'examiner un modèle en Colombie-Britannique qui combine ceux sans but lucratif et à but lucratif. La Nouvelle-Écosse et l'Angleterre y ont travaillé, tout comme la Colombie-Britannique. Avec un modèle sans but lucratif ou un modèle de base, le nombre de choses qu'il est possible de faire est limité. Pas question d'acheter des franchises. Pas question de payer un conseil d'administration. Pas question de vendre des actions. Pas question de faire rien de tout cela, comme dans le secteur des affaires.

Est-il utile que le gouvernement envisage un modèle mixte? Un modèle mixte, assorti de principes d'affaires combinés à des principes d'exploitation sans but lucratif, d'un point de vue philosophique, serait-il un modèle pour la constitution en société? Serait-ce une formule qui donnerait plus de souplesse, plus d'options, pour pouvoir répondre aux initiatives que vous décrivez si clairement?

**La présidente:** Voulez-vous commencer?

**M. Gordie Hogg:** J'ai entendu un silence éloquent.

**La présidente:** Je commence par Mme Serrano, s'il vous plaît.

**Mme Ana Serrano:** Cela dépend. Votre vision d'un centre est-elle un emplacement unique? Par définition, un centre est un ensemble distribué de réseaux. Ce pourrait être un district. Ce pourrait être une série d'espaces connectés dans plusieurs districts. Dans ce cas, si la vision du centre est plus large, j'estime qu'il faut un modèle public-privé pour réaliser ces choses-là.

Mais il est important d'avoir des locataires piliers, qui adhèrent à certaines valeurs sans but lucratif. Il faut vraiment être sûr qu'il y a des espaces plus inclusifs et plus diversifiés et qu'ils peuvent offrir des services qui ne sont peut-être pas aussi intéressants pour les entreprises commerciales.

**La présidente:** Vous avez quelque chose à ajouter?

**M. Andrew Mosker:** Je suis d'accord pour dire qu'il faut une certaine latitude pour la coexistence des organismes sans but lucratif et les organismes à but lucratif, voire une certaine politique — et c'est manifestement l'affaire du législateur, selon moi... Je parlerais d'un certain relâchement des pouvoirs, du simple fait du rétrécissement de l'écart entre les secteurs sans but lucratif et à but lucratif dans certains cas.

Par exemple, dans le cas du Centre National de Musique, nous avons constaté dans les districts culturels — en Amérique du Nord en tout cas — la relation entre les centres de musique de concert et les grappes d'entreprises technologiques qui les entourent. C'est un secret de polichinelle que [*Difficultés techniques*] Austin a les plus fortes concentrations de sociétés technologiques au monde, et qu'elle est aussi la capitale mondiale de la musique de concert, car nous avons observé une relation entre les travailleurs de la technologie et les entreprises du secteur de la création qui veulent se rapprocher de cette scène musicale dynamique.

Dans le cas du Centre National de Musique, lorsque le Fonds Chantiers Canada a dégagé 25 millions de dollars sous le gouvernement précédent pour ce projet particulier, il y a eu un resserrement rigoureux des lignes directrices, qui a empêché d'affecter les fonds au financement de notre centre de musique de concert ici au Centre National de Musique, au motif qu'il n'était pas considéré comme une activité de bienfaisance de base du Centre National de Musique. Le Centre National de Musique est une oeuvre de bienfaisance enregistrée auprès de l'ARC, l'Agence du revenu du Canada. [*Difficultés techniques*] Nous étions très motivés à nous adresser à l'ARC pour valider ce point, car nous estimions que la capacité de notre organisation de présenter de la musique de concert dans un club était une activité importante et un moyen d'en attirer d'autres dans ce centre et ce quartier.

C'est une chose que nous avons apprise tout au long de l'étude du projet de loi [*Difficultés techniques*] et je vous recommanderais très fortement d'envisager de laisser un peu plus de latitude, parce que, pour une oeuvre de bienfaisance, la présentation de musique de concert — vu notre mandat — est un volet très important de notre raison d'être. Elle a un lien direct avec certains investissements à but lucratif qui, autrement, pourraient aboutir dans un autre district. C'est un exemple concret qui pourrait vous donner à réfléchir.

● (1005)

**M. Gordie Hogg:** Vous êtes notre troisième témoin à nous parler de problèmes avec l'Agence du revenu du Canada. J'aimerais certainement vous entendre parler avec plus de précision de ces problèmes avec l'ARC et nous dire s'il y a ou pas des recommandations que nous pourrions faire à ce sujet.

**M. Andrew Mosker:** Si vous me permettez, j'ai un deuxième exemple qui porte précisément sur la fusion du monde à but non lucratif et du monde à but lucratif dans le domaine de la musique en particulier.

Traditionnellement, les organismes de musique sans but lucratif ont été, dans une large mesure, financés par la philanthropie et les subventions [*Difficultés techniques*] divers éléments de Patrimoine canadien, qui sont habituellement détachés de ce que nous désignerions comme le secteur à but lucratif ou l'industrie de la musique. Souvent, cela se répartissait entre la musique classique, le jazz et la musique du monde du côté à but non lucratif et la musique pop, hip-hop, rock et indépendante du côté commercial.

Je constate que souvent ces gens-là, ces différents espaces à Patrimoine canadien, ne se parlent pas. Très souvent, ils travaillent dans des espaces nettement différents. Nous avons appris à les connaître tous, parce que le Centre National de Musique s'intéresse à toute la musique et à ses deux volets, qui sont, d'abord, le sans but lucratif pour l'aide aux artistes à développer leurs talents, s'ils font de la musique classique ou s'ils sont des auteurs-interprètes, et, ensuite, le côté de l'industrie dans les espaces autour de FACTOR, la Foundation Assisting Canadian Talent on Recordings et des [*Difficultés techniques*] qui s'occupent de ceux qui sont à Patrimoine canadien. Nous avons constaté que les artistes, peu importe leur musique, cherchent à se créer de petites entreprises et à se tailler des carrières.

Dans ces deux espaces, j'ai souvent observé la coexistence de deux cultures distinctes au sein de Patrimoine canadien, qui fonctionnent très différemment. Après plus de 20 ans passés dans le secteur de la musique, je vois se refermer l'écart entre la façon dont les artistes gagnent leur vie du côté traditionnel des arts d'exécution, que ce soit dans la musique classique ou la musique du monde, et du côté commercial s'ils sont dans une bande indépendante et font une tournée du Canada.

**La présidente:** Je vais devoir vous arrêter. Vous pourriez peut-être continuer avec quelqu'un d'autre en cours de route.

Nous allons passer à M. Van Loan, s'il vous plaît.

**L'hon. Peter Van Loan (York—Simcoe, PCC):** Merci.

J'ai une seule question pour le Centre canadien du film. Vous avez parlé longuement de l'importance d'établir des liens avec votre milieu. Je vois, sur la carte, que vous êtes dans une zone essentiellement résidentielle. Que fait le Centre canadien du film, en tant qu'organisme, pour rejoindre la collectivité environnante et créer des liens avec elle? C'est une chose que d'autres témoins ont dite très importante.

● (1010)

**Mme Ana Serrano:** C'est en partie pour cela que j'ai avancé l'idée que, malgré l'importance du lieu, c'est vraiment l'impact comme services et réseaux dans une variété d'espaces qui pourrait être considéré comme public également.

Quant à ce que fait le centre du film dans cette collectivité particulière, nous avons certainement un bon nombre d'initiatives politiques de type ouvert où la collectivité elle-même est invitée dans notre espace. Notre service du cinéma et de la télévision offre divers programmes qui accueillent des étudiants des écoles du milieu. C'est tout à fait normal pour un bon voisin et un bon centre culturel dans le quartier.

Mais il y a plus important: le travail communautaire que nous faisons. Ainsi, par l'entremise de notre service des médias numériques, nos produits de démarrage de la technologie peuvent être déployés dans d'autres secteurs et collectivités, et nous pouvons en fait les distribuer dans les canaux qui sont intégrés dans les collectivités.

On en a un bon exemple dans le travail que nous accomplissons avec le réseau de la Bibliothèque publique de Toronto et ses divers partenaires communautaires, comme l'initiative de développement communautaire économique de Parkdale, qui se consacre à diverses activités de service communautaire, comme la création d'une fiducie foncière, des jardins communautaires, etc. Nous jumelons ce type de travail spécialisé intégré dans la collectivité de Parkdale à des productions d'expériences de réalité virtuelle qui, par l'utilisation de la réalité virtuelle et de la réalité augmentée, bonifieraient ces services et en feraient comprendre l'impact. Ces expériences sont ensuite diffusées par le réseau de la Bibliothèque publique de Toronto, y compris dans la bibliothèque publique.

Le 8 mai, il y aura une promenade de Jane organisée par le réseau de la Bibliothèque publique de Toronto. Les résidents pourront visiter le quartier Parkdale. Nous utilisons la technologie de la réalité augmentée que notre entreprise en démarrage, Albedo Informatics, a mise au point pour illustrer et mettre en lumière comment la collectivité s'est transformée au fil des années sous l'effet de la réalité augmentée sur des appareils mobiles. Il s'agit de la toute première promenade de Jane sur la réalité augmentée dans le quartier.

Voilà le genre d'intervention qui, à mon avis, crée la notion de ces types de centres de réseaux distribués.

**La présidente:** Merci.

Monsieur Eglinski, s'il vous plaît.

**M. Jim Eglinski (Yellowhead, PCC):** J'aimerais remercier nos deux témoins de ce matin.

Monsieur Mosker, vous avez parlé d'organisations relativement nouvelles depuis 2016 qui sont à la fois musées et théâtres, et ensuite des travaux technologiques et de l'aspect éducatif. Travaillez-vous à l'extérieur de la région de Calgary avec d'autres organisations? Vous vous dites un centre « national » de musique. Travaillez-vous avec différents groupes de tout le Canada, pour donner de l'aide et ainsi de suite?

**M. Andrew Mosker:** Nous avons inventé l'oeuvre de bienfaisance Centre National de Musique, et nous travaillons ici à Calgary depuis plus de 20 ans. Nous avons inventé la marque Centre National de Musique.

Pour nous acquitter de ce mandat national, nous comptons sur environ une demi-douzaine de partenaires à l'échelle du pays, tant dans l'espace sans but lucratif que dans l'espace à but lucratif. Dans l'espace sans but lucratif, nous avons plusieurs autres présentateurs. Nous avons certains partenariats en voie de prendre forme avec d'autres organismes à Toronto. Ce n'est pas encore public, car nous sommes toujours en train de peaufiner les détails.

Quand notre programmation nous aura menés à un certain niveau, nous aimerions pouvoir en présenter une partie à Toronto et à Montréal. Nous avons aussi des relations au Québec, car nous sommes une organisation bilingue.

De même, du côté à but lucratif, nous hébergeons le Panthéon de la musique canadienne, le Temple de la renommée de la musique country et le Panthéon des auteurs et compositeurs canadiens. Ce sont des associations de l'industrie de la musique qui ont leur siège social à Toronto. Leurs temples de la renommée sont logés ici, au Centre National de Musique au Studio Bell.

Nous avons mis des années à créer ces partenariats. Les artistes qui sont reconnus par une association de l'industrie sont intronisés dans le cadre de cérémonies particulières. Ces artistes sont reconnus par une exposition ici au Centre National de Musique, et les artistes eux-mêmes viennent visiter l'espace, et y passer du temps [*Difficultés techniques*] dans cette région du Canada.

C'est un grand partenariat national. Nous avons également créé un volet de diffusion en continu pour tous nos auditoires internationaux, que nous commençons à développer petit à petit. C'est par ses partenariats que le Centre National de Musique est national.

La deuxième façon est que, grâce à l'industrie de la musique et au développement des artistes sans but lucratif, nous attirons dans nos studios des artistes de tout le Canada. Nous avons ici des studios d'enregistrement tout à fait uniques et riches de 450 ans de technologies musicales actives. La semaine dernière, nous avons reçu un artiste du Québec, Émile Bilodeau. Safia Nolin, une autre artiste québécoise bien connue, vient enregistrer un album dans une quinzaine. Nous avons eu des artistes de [*Difficultés techniques*] aussi.

C'est une autre façon de remplir notre mandat national.

• (1015)

**M. Jim Eglinski:** Combien de temps nous reste-t-il?

**La présidente:** Vingt secondes.

[*Français*]

Nous allons continuer avec M. Nantel.

**M. Pierre Nantel:** Merci beaucoup, madame la présidente.

[*Traduction*]

J'ai eu la chance de visiter le Centre National de Musique à Calgary, et je constate que vous avez des noms très semblables, mais des missions bien différentes, si je ne m'abuse, au Centre National de Musique.

[*Français*]

Le Centre canadien du film et le Centre national de musique se ressemblent beaucoup. Pourtant, il s'agit de deux organismes complètement différents. Il est vrai que beaucoup d'artistes profitent de l'équipement d'époque.

[*Traduction*]

Je vous reviens, Andrew, un peu plus tard.

Madame Serrano, votre organisation offre des cours de maîtrise à divers intervenants, qui s'y inscrivent et paient des frais de scolarité pour accéder aux divers thèmes que je vois sur votre site web. C'est bien cela?

**Mme Ana Serrano:** Oui. Nous avons des programmes d'études supérieures; nous les appelons des « programmes de résidence ». Nous offrons des bourses d'études considérables pour favoriser la diversité et pour que toute personne de talent puisse venir au Centre canadien du film. Nos étudiants profitent de l'enseignement d'une pléiade d'instructeurs, provenant de différents pays, qui sont des maîtres dans leur domaine.

Nous offrons aussi des programmes directement liés à l'industrie à proprement parler. Par exemple, dans notre programme télévisuel, nous recevons un auteur-producteur qui a une idée d'émission de télévision. Alors, les scénaristes inscrits dans le programme écrivent tous ensemble la « bible » de cette émission en compagnie de l'auteur-producteur. Leur objectif, c'est que leur création se retrouve sur Netflix. À vrai dire, c'est ce qui s'est passé à plusieurs reprises, dans le cas d'*Orphan Black* ou de *Travellers* par exemple.

Nous rapprochons véritablement les personnes de talents, qui se présentent au centre, et l'industrie, qui se développe grâce à ces personnes. Dans notre espace consacré aux médias numériques, nous adoptons un modèle tout à fait différent, soit celui d'un accélérateur d'entreprises. Nous investissons dans des entreprises technologiques et nous contribuons à soutenir leur croissance.

**M. Pierre Nantel:** Pourrait-on dire que votre centre est comparable à l'Institut national de l'image et du son — l'INIS — de Montréal et que, si l'INIS établissait une collaboration avec Netflix pour créer sa prochaine émission, ce ne serait pas bien différent?

**Mme Ana Serrano:** Nous collaborons avec l'INIS depuis de nombreuses années. C'est une excellente manière d'accomplir la transition vers la pleine valeur d'un réseau distribué. Il y a environ 10 ans, nous avons collaboré avec l'INIS ainsi qu'avec le Centre des arts de Banff et son Institut des nouveaux médias. Pendant cinq ans, nous avons contribué à accélérer l'entrée des personnes de talent dans l'espace des médias numériques et à propulser des projets dans ces trois régions. Ces personnes talentueuses en sont venues à créer de formidables réseaux de pairs qui se sont tissés entre le Québec et l'Ontario, ainsi qu'entre l'Alberta, le Québec et l'Ontario. Ces réseaux sont devenus de plus en plus solides et ce genre de collaboration a encore cours à l'heure actuelle.

• (1020)

**M. Pierre Nantel:** D'accord. Compte tenu des investissements de 25 millions de dollars que Netflix est censé faire dans la région du Québec, on peut espérer qu'il y aura une collaboration avec l'INIS.

[Français]

Monsieur Mosker, on disait tout à l'heure que les gens de Charlottetown étaient chanceux d'avoir quelqu'un comme Alanna Jankov, j'en dirai autant des gens de Calgary, qui sont chanceux d'avoir quelqu'un comme Andrew Mosker. Vous avez vraiment inventé un nouveau modèle de centre de médiation. La dernière fois que j'y suis allé, j'ai eu la chance de voir tous les équipements d'époque qui y sont exposés et qui sont toujours utilisables. Ils donnent d'ailleurs lieu à beaucoup de vie à la vraie production.

La vérité est que j'y ai vu beaucoup de jeunes qui participaient à la production et qui jouaient des instruments — pas de tous les instruments, et peut-être pas des instruments d'époque.

Nous aurions tout autant pu vous rencontrer dans le cadre de notre étude sur les musées. Votre centre est comme un nouveau musée qui fait beaucoup de médiation culturelle. Il est une sorte de quartier culturel. En tout cas, il est situé dans un district culturel, c'est certain. Il constitue, en quelque sorte, une forme de centre culturel puisque les gens viennent créer chez vous.

Est-ce qu'il y a une dimension très locale? Est-ce que certains artistes locaux peuvent passer voir votre équipement et l'utiliser?

**M. Andrew Mosker:** Absolument. Le Centre national de musique aspire à créer des occasions non seulement pour les artistes locaux et régionaux, mais aussi pour les artistes de partout au Canada. Dans le cas des programmes en direct que nous présentons ici, je pense que, l'année passée, [*difficultés techniques*] ont participé à des événements locaux ici au Centre national de musique. Les artistes locaux sont très engagés dans nos programmes.

De plus, il y a notre Programme d'artistes en résidence, qui ne fait que commencer puisqu'il est en place depuis seulement 22 mois. Des artistes viennent de partout au Canada pour voir nos studios, qui sont vraiment uniques au pays, et pour utiliser cet équipement d'époque qui est une source d'inspiration professionnelle pour eux.

Comme je vous l'ai dit il y a deux semaines, nous avons établi un partenariat avec l'ADISQ, au Québec, où le nouvel artiste qui gagne le prix Félix de la Révélation de l'année est accueilli en tant qu'artiste en résidence chez nous. L'année dernière, Émile Bilodeau est venu ici pour enregistrer un nouvel album. C'était la première fois de sa vie qu'il se rendait en Alberta. Cela l'a vraiment inspiré de constater qu'il y avait un studio d'enregistrement possédant de l'équipement d'époque, ici au Canada. Il a écrit et enregistré huit chansons en trois jours. Il est revenu présenter un spectacle devant le public de Calgary pour la première fois. Sur Facebook Live, il a parlé de son expérience d'enregistrement de ses chansons, ici. Ses admirateurs de partout, au Québec et dans le monde, ont une bonne idée de la manière dont il a créé un nouvel album, ici, au Centre national de musique de Calgary.

**M. Pierre Nantel:** Même le producteur Daniel Lanois, qui est Canadien, serait excité d'utiliser votre équipement d'époque, c'est certain.

Il y a un élément intéressant et je pense qu'on peut le soulever dans le contexte des centres culturels. C'est l'aspect multiplicateur des investissements de la ville, peut-être de la province et du Canada, qui ont suscité l'enthousiasme et qui vous ont permis d'obtenir beaucoup de fonds privés. C'est exceptionnel. Je ne vois toujours pas le lien entre les centres culturels et ce que vous vivez. Il y en a plusieurs, mais c'est comme s'ils se trouvaient dans une autre dimension.

Quand l'État accorde du capital de lancement, n'est-ce pas une mesure incitative majeure pour le secteur privé?

**La présidente:** Excusez-moi de vous interrompre, mais votre temps de parole est écoulé.

Cependant, si vous désirez présenter quelque chose,

[Traduction]

pour le déposer sous forme de mémoire après la séance, n'hésitez pas à le faire.

[Français]

Il nous restera peut-être un peu de temps pour entendre d'autres questions.

Nous allons maintenant donner la parole à M. Di Iorio.

**M. Nicola Di Iorio (Saint-Léonard—Saint-Michel, Lib.):** Merci, madame la présidente.

Bonjour, madame Serrano et monsieur Mosker. Je vous remercie de votre présentation de qualité. Je souligne aussi l'excellence du service que vous offrez au pays.

• (1025)

[Traduction]

J'ai trois questions, étroitement liées les unes aux autres, que je voudrais vous poser à tous les deux. Vous comprendrez vite pourquoi je regroupe ces trois questions.

D'abord, y a-t-il un modèle ailleurs dans le monde sur lequel vous vous penchez?

Ensuite, quelles sont vos visées? Selon vous, votre organisme en sera où dans quelques années, voire dans 10 ans?

Enfin, comment le gouvernement canadien pourrait-il vous aider à faire de votre vision de l'avenir une réalité? Je ne pense pas seulement à l'argent, ici. Il pourrait s'agir d'autres types de soutien.

Monsieur Mosker, vous avez parlé de l'ARC. S'il s'agit d'éliminer les formalités administratives ou d'autres obstacles qui entravent vos progrès, n'hésitez pas à nous le dire.

Merci.

**La présidente:** Quelqu'un souhaite-t-il lever la main pour intervenir en premier?

Vous avez de nouveau la parole, madame Serrano.

**Mme Ana Serrano:** À l'heure actuelle, nous avons un partenariat très solide avec les services culturels de l'ambassade de France. Ainsi, j'ai beaucoup voyagé en France et j'ai été accueillie par l'Institut Français. J'ai vu de nombreux modèles intéressants en France pour étayer ce genre de réseaux interdisciplinaires.

Au nombre de ces modèles, il y a cette petite ville à l'extérieur de Paris qui s'appelle Laval. Je l'ai visitée récemment et je l'ai trouvée vraiment remarquable. Il y a une vingtaine d'années, une décision a été prise qui allait faire de la ville un endroit reconnu pour sa connaissance, son innovation et son travail dans le domaine de la réalité virtuelle, un endroit où les personnes intéressées par le sujet allaient se retrouver. C'était donc il y a 20 ans.

Plusieurs d'entre vous savent qu'il s'agit aujourd'hui de l'un des lieux les plus en vogue. Vingt ans plus tard, la ville accueille maintenant un incubateur et un congrès d'envergure internationale. Il y a des laboratoires scientifiques situés dans la région. Il y a beaucoup d'entreprises en démarrage. On commence à accueillir des créateurs et des artistes sur les lieux. Il y a une espèce d'installation culturelle pour les présentations théâtrales et immersives. Tout cela se passe dans une petite ville aux environs de Paris, une ville que la plupart des Parisiens ne connaissent même pas. Voilà qui me ramène à cette idée dont j'ai parlé d'entrée de jeu, à savoir qu'un carrefour culturel n'a pas à ressembler à l'idée que nous nous faisons d'un carrefour culturel. L'endroit ne doit pas forcément avoir l'aspect d'un espace embourgeoisé du centre-ville de Toronto situé dans des bâtiments polyvalents, etc., même s'il s'agit là de magnifiques espaces de vie. Ce sont d'excellents endroits où passer du temps, des lieux qui contribuent sans aucun doute à l'amélioration de la qualité de vie et de la qualité des arts et de la culture dans une ville.

Cependant, au fur et à mesure que la mondialisation prend de l'ampleur, il me semble que nous constatons que nous pouvons commencer à revoir notre idée de ce que peut être un carrefour culturel. À mon avis, il s'agit de nous débarrasser de nos préjugés qui font la part entre régions urbaines et régions rurales et qui nous font décider quelles disciplines ou quels secteurs méritent ou non de faire partie d'un carrefour culturel. La notion de mélange me paraît être l'élément le plus important.

De plus, on n'insistera jamais assez sur l'importance du rôle d'un réseau international. Le monde est de plus en plus petit et les possibilités pour les Canadiens sont très limitées dans le petit marché qui est le nôtre. Nous aspirons donc à l'excellence et à la qualité du contenu, de la pensée, du talent et du travail et, à l'aide des réseaux, nous visons à vendre tout cela à l'échelle internationale.

**M. Nicola Di Iorio:** Merci.

**La présidente:** Monsieur Mosker.

**M. Andrew Mosker:** En ce qui a trait aux modèles ayant donné de bons résultats partout dans le monde, je n'ai pas été en reste. Je travaille au sein de cet organisme depuis plus de 20 ans. Avant la construction du Centre national de musique, j'ai passé 10 ans à examiner divers modèles dans le monde entier. Si le Centre national de musique a créé une sorte de modèle tripartite, c'est en raison de l'intégration rendue possible par la technologie et par ce type de convergence, tout particulièrement dans le domaine musical. Tout cela se poursuit.

Je reprendrai de nouveau le cas de la France. Il existe là-bas des établissements formidables qui ont inspiré le Centre national de musique. La Cité de la musique est un établissement merveilleux — si vous ne l'avez pas encore vue, je vous recommande fortement d'y aller. Aussi, le Centre Pompidou, tout comme [*Difficultés techniques*], rassemble de nombreuses disciplines de façon très créative. Ce sont de grands établissements.

À l'échelle très locale des quartiers, il me semble que les Américains, en particulier, dans la foulée du renouvellement des centres-villes après la Seconde Guerre mondiale, sont à l'origine de l'idée qui consiste à chercher des moyens de ramener la vie des banlieues vers le centre-ville. C'est particulièrement vrai dans le Sud, au Tennessee et dans différentes régions du Mississippi... J'ai passé beaucoup de temps dans ces régions pour voir ce qui a été fait en matière de musique et d'urbanité à Memphis, Nashville et Austin, plus à l'ouest, et j'ai beaucoup appris de cette convergence de [*Difficultés techniques*]. À bien des égards, ces modèles ont été, je crois, de grandes sources d'inspiration pour East Village à Calgary et

pour le Centre national de musique. Par exemple, si vous n'avez pas vu notre établissement, sachez qu'on l'a construit en l'imbriquant à un hôtel historique appelé le King Eddy Hotel, qui était le principal cabaret de musique blues de Calgary pendant de nombreuses années.

Il existe à South Memphis un modèle semblable. À l'origine, c'était un lieu qui accueillait les étiquettes Stax et R and B; l'établissement avait pignon sur rue dans un quartier très pauvre de la ville entre les années 1960 et le milieu des années 1970. On a reconstruit ce studio et on a bâti un musée et une école à charte alentour. Au lieu de l'installer dans la zone touristique à forte densité de la rue Beale, on l'a déplacé au premier [*Difficultés techniques*] afin que le studio serve de catalyseur dans le quartier et que des gens se rassemblent grâce au pouvoir de la musique et de l'éducation. Cela a fonctionné. Vingt ans plus tard, il y a de nouveaux aménagements dans le quartier. C'est un endroit plus sûr pour les visiteurs.

À l'échelle locale, ces modèles ont représenté de grandes sources d'inspiration pour nous. Je crois que tout le monde, dans le domaine de la musique, se demande quelles leçons peuvent être tirées de l'exemple d'Austin et de Nashville et importées dans son propre milieu. Dans le cas de Calgary, nous cherchons des manières de réunir l'espace technologique, l'innovation et la musique afin de construire et d'habiter un nouvel écosystème ou d'ajouter à l'écosystème existant ici à Calgary. Ce sont là nos modèles.

• (1030)

**La présidente:** Très bien.

Monsieur Mosker, je me dois de vous interrompre, puisque c'est tout le temps dont vous disposiez dans cette série de questions. Cela dit, nous aurions assez de temps pour un tour de questions de trois minutes, si des personnes désirent poser quelques brèves questions.

Je sais que M. Shields a indiqué vouloir poser une autre question.

Vous avez trois minutes, si cela vous suffit.

**M. Martin Shields:** Merci.

Monsieur Mosker, je sais que vous avez tenté de terminer votre réponse, mais l'une des choses que je vous demanderais, puisque c'est nouveau et en cours de préparation... Je me demande ce que Ralph Klein, en qualité de maire et de premier ministre, aurait fait sans East Village. C'était son deuxième chez soi. Il passait du temps dans les bars de blues, une bière à la main.

Je sais que vous travaillez dans ce domaine depuis de nombreuses années et que vous avez parlé de votre expérience avec l'ARC en tant que nouvelle entreprise. Cela dit, au palier fédéral, quelle recommandation précise nous feriez-vous pour faciliter le démarrage des futures entreprises?

**M. Andrew Mosker:** Le gouvernement actuel et le gouvernement précédent se sont montrés très favorables à l'idée d'investir dans les infrastructures pour aider à réinventer, en l'occurrence, le centre-ville de Calgary. Calgary, comme vous le savez peut-être, est en grande partie un milieu suburbain. Pour des raisons qui ont trait au développement durable, il était vraiment nécessaire de commencer à bâtir le centre-ville. Les deux gouvernements l'ont bien compris et ils ont fait preuve de leadership en matière d'idées et de financement.

Le gouvernement peut aussi promouvoir nos activités. Comme nous sommes une entreprise en démarrage, la ministre Joly est venue dans notre espace pour les prix Juno en 2016. Elle était très enthousiasmée par le modèle interdisciplinaire qui est le nôtre [*Difficultés techniques*] qui célèbre certaines de nos activités musicales actuelles. Il est très important qu'il y ait de tels promoteurs.

Il n'y a pas que la ministre Joly. Simon Brault, le président du Conseil des arts du Canada, est venu ici il y a deux jours et a visité l'ensemble de notre établissement. C'était sa toute première visite. Il a publié des messages sur Twitter à ce propos, ce qui est extraordinaire. Ce genre de promotion d'une jeune entreprise — dans laquelle, en l'occurrence, le gouvernement du Canada a investi 30 millions de dollars en infrastructures — est absolument essentiel, parce qu'à l'étape du démarrage, on a surtout besoin d'acquiescer une crédibilité. Nous n'avons pas encore fait nos preuves en matière de programmation; ainsi, lorsque de telles personnes disent croire en nous et en notre potentiel, il en résulte une crédibilité... [Difficultés techniques] à l'avenir, en montrant le Canada et sa créativité en exemple, sans parler d'autres politiques...

Il est extrêmement important de défendre les entreprises en démarrage et de les aider à promouvoir l'espace musical. Récemment, le gouvernement du Canada a également présenté le projet « Passeport » au Centre national de musique, en collaboration avec Manitoba Music, pour aider les artistes canadiens à acquiescer des compétences en matière de préparation à l'exportation. Nous avons été les hôtes de cette présentation qu'a offerte le ministère du Patrimoine canadien. Ce genre d'investissement et de promotion, combiné aux possibilités offertes par l'ARC, sont d'excellentes façons d'aider les entreprises à démarrer.

● (1035)

**La présidente:** Nous passons maintenant à M. Hogg. Monsieur, vous avez trois minutes.

**M. Gordie Hogg:** Au Danemark, le gouvernement joue un rôle important. Le ministère des Finances de ce pays a établi un modèle pour la création des centres et l'intégration de différentes stratégies et de différents modèles. Je ne suis pas sûr qu'il s'agit d'un bon modèle. L'avez-vous examiné? Croyez-vous que le gouvernement a un rôle à jouer à cet égard?

Par ailleurs, selon des recherches d'Ashoka, les programmes sociaux et culturels ont créé plus d'emplois au cours des 20 dernières années que toutes les entreprises réunies. Avez-vous fait des recherches à ce sujet, recherches qui pourraient bien révéler une histoire positive? Est-ce là votre expérience? Est-ce aussi ce que vous entendez dire? Nous parlons beaucoup de développement économique, mais il est également important d'examiner la question dans le contexte des services sociaux et des approches culturelles afin de pouvoir raconter cette histoire.

Prenez une minute pour répondre à chacune des deux questions.

**La présidente:** Vous avez deux minutes.

Commençons par Mme Serrano.

**Mme Ana Serrano:** Nous observons fréquemment, et de façon très rigoureuse, les répercussions économiques de notre travail. Nous savons combien d'emplois nous créons parce que nous menons des enquêtes très détaillées sur les gens qui viennent dans notre centre de manière à comprendre les incidences que cela a sur l'économie. Nous avons choisi de ne pas examiner aussi rigoureusement les incidences secondaires. Nous nous concentrons sur les répercussions directes et non pas sur les incidences économiques d'une production sur les restaurants et les hôtels, par exemple. Nos études économiques ont

tendance à être assez directes et, à ce titre, elles nous ont été très utiles. Les résultats sont excellents.

J'aimerais ajouter deux choses rapidement aux propos d'Andrew. Que peut encore faire le gouvernement fédéral? C'est aussi un peu la question que vous posez, monsieur Hogg.

D'abord, il y a le soutien aux infrastructures sociales. Je pense qu'il est important d'appuyer les projets d'infrastructures. Vous en avez entendu parler et vous l'avez dit vous-mêmes: les résultats de ces répercussions économiques sont liés à la programmation. Il est donc essentiel de penser aux mesures de soutien liées aux besoins en infrastructures sociales des centres et des districts culturels.

Ensuite, je crois qu'il serait très intéressant que le gouvernement fédéral fasse usage de ses propres moyens pour travailler à soutenir le développement d'entreprises en démarrage et d'entreprises novatrices. Existe-t-il des fonds alloués aux prototypes qui pourraient être utilisés pour tester de nouveaux modèles? Je ne vois pas pourquoi on ne pourrait...

● (1040)

**La présidente:** Je suis navrée, mais je me dois de vous interrompre et passer à

[Français]

M. Nantel.

Monsieur Nantel, vous avez la parole pour trois minutes.

**M. Pierre Nantel:** Merci, madame la présidente.

[Traduction]

Andrew, je parcourais les vidéos du Centre national de musique et je me demandais si vous aviez des enregistrements vidéo d'artistes qui viennent utiliser votre équipement d'époque. Vous parliez d'Émile Bilodeau. Si j'étais à votre place, j'adorerais voir k.d. lang utiliser la console de ce Wurlitzer.

[Français]

**M. Andrew Mosker:** Oui, nous avons des enregistrements de tous les artistes qui sont venus enregistrer dans nos studios. Je crois que, depuis le mois de mars, on peut trouver sur notre site Web les enregistrements de plus de 20 artistes. Je vais vérifier cela. Nous faisons toujours une narration sur l'artiste qui vient enregistrer en studio.

Par ailleurs, nous avons organisé une importante exposition sur k. d. lang, qui a commencé en juillet 2017 et qui va se terminer en juin 2018. Elle n'a pas fait d'enregistrements dans nos studios, mais nous avons au moins réalisé une exposition en son honneur.

Nous allons ensuite entamer une nouvelle exposition qui porte sur une autre artiste canadienne.

**M. Pierre Nantel:** Très bien, merci.

[Traduction]

**La présidente:** Merci à tous. Voilà qui a été très utile pour la poursuite de notre étude. La 103<sup>e</sup> séance arrive à sa fin.

La séance est levée.





Publié en conformité de l'autorité  
du Président de la Chambre des communes

---

### PERMISSION DU PRÉSIDENT

---

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

---

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes  
à l'adresse suivante : <http://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of  
the House of Commons

---

### SPEAKER'S PERMISSION

---

The proceedings of the House of Commons and its Committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its Committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

---

Also available on the House of Commons website at the  
following address: <http://www.ourcommons.ca>